

Surprise de D... qui reconnaît dans le nouveau sous-préfet un de ses vieux camarades de collège.

Cela n'est rien, mais voilà qu'il y a trois jours, à la suite des nouveaux événements, L... qui avait gardé son poste depuis le 4 septembre, est dégoûté à son tour, et qui voit-il arriver pour le remplacer ? son même camarade D..., qui avait occupé la sous-préfecture avant lui.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 3 juin.

Parmi les nominations préfectorales publiées ce matin par le Journal officiel, en est une qui mérite d'être remarquée parce qu'elle manifeste l'intention du gouvernement de rester, pour le choix des nouveaux fonctionnaires sur le terrain de l'accord de toutes les fractions conservatrices. Cette nomination est celle de M. le marquis de Fournes à la préfecture de la Savoie, en remplacement de M. de Tray. M. de Fournes est un des membres les plus estimés du parti légitimiste. Il a déjà rendu de grands services à la cause conservatrice ; il a été un des agents les plus habiles et les plus zélés des conciles catholiques. Dans le Calvados, à l'une des dernières élections partielles, M. de Fournes a obtenu une forte minorité et l'aurait emporté sans la coalition des fonctionnaires de M. Thiers avec les radicaux. Nous félicitons le département de la Savoie du choix qui vient d'être fait et les habitants ne tarderont pas à l'apprécier.

Les journaux ont annoncé qu'il était question de nommer le général Chanzy gouverneur de l'Algérie. Cette nouvelle est tout au moins prématurée. Il faut une nouvelle loi pour modifier le régime civil dans notre colonie. On aurait reconnu qu'elle aurait beaucoup perdu à ce régime et qu'il était encore nécessaire de rendre à l'autorité militaire une action moins restreinte, toutefois avec quelques adoucissements. Le général Desvaux, qui a été déjà sous-gouverneur de l'Algérie, deviendrait le gouverneur, et le général Chanzy aurait le commandement militaire. Mais tout ceci n'est encore qu'à l'état de projet.

Il y a, dit-on, des protestations dans l'armée contre la promotion des deux officiers d'ordonnance de M. Thiers au grade d'officiers de la Légion d'honneur.

Cette promotion serait contraire à la loi militaire, qui ne permet les nominations d'officiers de la Légion d'honneur pour les officiers de grade inférieur jusqu'à celui de capitaine que s'il y a eu une action d'éclat devant l'ennemi ; il se pourrait donc que ces nominations fussent annulées par le nouveau ministre de la guerre, sans que cette mesure puisse avoir rien de blessant pour la considération de ces deux honorables officiers. Ils sauront bien gagner cette distinction sur un champ de bataille.

C'est le maréchal de Mac-Mahon lui-même qui a demandé qu'il ne fut donné aucune suite à la proposition de le nommer pour 5 ans.

Le Français, dans une note intéressante, fait connaître les sentiments de foi dans lesquels est mort M. Audibert, le directeur de la Compagnie du chemin de fer de Lyon-Méditerranée. Cet ancien élève de l'école polytechnique en était sorti comme un trop grand nombre de ses camarades, avec un scepticisme tout voltairien, contre lequel réagissait cependant sa noble nature. Quand le médecin a déclaré qu'aucun espoir ne pouvait être conservé, la digne épouse de M. Audibert lui a demandé s'il voulait recevoir les derniers sacrements pour le lendemain.

Le malade a répondu : « Je veux les recevoir tout de suite pendant que j'ai ma pleine connaissance. » Non-seulement, en effet, il reçut les derniers sacrements avec la plus édifiante piété, mais il réclama la présence de toute sa famille, de ses principaux amis et de ses serviteurs, afin qu'ils eussent l'exemple de la lucidité et de la fermeté de sa foi. Il est très-regrettable que l'administrateur de la Compagnie de Lyon-Méditerranée, qui a été appelé à prononcer les dernières paroles sur la tombe de M. Audibert, n'ait pas eu un mot à dire, devant la nombreuse assistance, des sentiments religieux qui ont honoré la mort de M. Audibert.

DE SAINT-CHÉRON.

ROUBAIX - TOURCOING ET LE NORD DE LA FRANCE

Le ministre des finances, d'accord avec les directeurs des grandes Compagnies de chemins de fer, vient d'adresser à tous les tribunaux et chambres de commerce une circulaire par laquelle ils sont invités à faire connaître dans un bref délai les réformes à faire relativement au transport, par la poste, des échantillons.

La recette donnée par ce service spécial montait, autrefois, à plusieurs millions. Elle a, depuis un certain temps, subi une réduction considérable, qu'on ne saurait attribuer seulement aux crises éprouvées dans les affaires ; on pense que la trop grande élévation des prix de transport n'y est pas étrangère.

D'après les renseignements et avis fournis par les chambres et tribunaux de commerce, on procéderait aux modifications de tarifs et aux améliorations que le service d'expédition des échantillons peut exiger.

Nous avons parlé du concours de pigeons voyageurs qu'organisait, pour le 1^{er} juin, la société colombophile l'Éclair, de St-Maurice. Le temps était affreux ce jour-là, on croyait que le concours serait ajourné, mais il paraît que ce n'est pas dans les habitudes des Sociétés colombophiles. On ne revient pas sur ce qui a été décidé.

Dimanche donc, à six heures du matin, 600 pigeons furent lâchés de Clermont (Oise). On craignait que le concours fût désastreux pour les propriétaires de pigeons, car le temps était affreux. En effet, dimanche soir, neuf pigeons seulement étaient rentrés. Heureusement, le temps s'est amélioré lundi, et on espère que le retour des autres s'effectuera dans le courant de la semaine.

Voici le résultat du concours : 1^{er} prix, M. Constant Lepère, dont le pigeon est arrivé à 10 h. 36. — 2^e, Muret, 10 h. 38. — 3^e, Debackère, 10 h. 52. — 4^e, Pierre, 10 h. 54. — 5^e, Dubus, 10 h. 59. — 6^e, Tack, midi. — 7^e, Vandennette, 3 h. 55. — Serrure, 6 h. 40. — Jacin, 8 h., et Bertrand, minuit.

Les 22 autres prix furent remportés le lendemain de 6 h. à 6 h. 45 du matin.

La société l'Éclair, dont le siège est rue St-Gabriel à l'estaminet tenu par M. Sy, successeur de M. Delecourt, l'une des plus importantes de notre ville, ne tardera pas, dit-on, à organiser un nouveau concours plus important encore que celui-ci.

De son côté, la Fédération colombophile lilloise organise, pour dimanche prochain, un concours des plus remarquables. Il s'agit de 1,100 pigeons voyageurs. Le lâcher aura lieu à Chantilly. Les pigeons recevront les empreintes, 23, siège de la société de la Paix, le samedi, de quatre à six heures.

La société de la Paix offrira une médaille à l'amateur qui aura obtenu le plus grand nombre de prix.

Parmi les sociétés de tout genre dont l'arrondissement de Lille compte un grand nombre, il n'en est guère qui aient pris un développement aussi rapide que celles des joueurs de billard anglais ou billard à neuf billes. Ces sociétés se sont constituées d'une sorte de fédération, régie par un règlement unique. Elles forment cinq divisions, dirigées par des commissaires, dépendant eux-mêmes d'un commissaire général. M. Horemans, de Wazemmes, est le président d'honneur de toutes ces associations.

Plusieurs concours qui ont eu lieu récemment à Lille et à Roubaix ont démontré l'accroissement continu du nombre de ces sociétés et de leurs membres. Plus de 800 sociétaires assistaient au dernier. Ils seront plus nombreux encore, sans aucun doute, à celui qui aura lieu le 22 de ce mois à Wazemmes, auquel la Concordia de Roubaix et une fanfare voisine doivent venir prêter leur assistance. Enfin, pour le premier dimanche d'août, l'association compte adresser à toutes les sociétés de France et de Belgique une invitation à un concours international, auquel la Ville a promis de contribuer pour un certain nombre de médailles.

Avant-hier, rapporte le Progrès, vers sept heures et demie du soir, une dame se promenait, tenant par la main un enfant de dix-sept mois, sur le trottoir qui longe le jardin Vauban. Pendant qu'elle causait avec une autre personne, l'enfant lui échappa et se mit à courir sans qu'elle y prit garde. Tout à coup le bruit d'une chute dans l'eau se fit entendre : le bambin venait de tomber dans la rivière qui traverse le jardin. Aussitôt, un courageux citoyen, M. Vanest, cordonnier, demeurant rue de Constantine, se précipita tout habillé dans l'eau et réussit à ramener l'enfant sain et sauf. Transporté dans le kiosque du gardien, l'enfant a reçu des soins empressés. Enveloppé dans un jupon de flanelle, qu'une promeneuse s'empressa de lui abandonner, il a été reconduit au domicile de ses parents, qui habitent la rue St-André.

Les électeurs du canton est de Valenciennes sont convoqués pour le dimanche 22 mai courant, à l'effet d'élire leur représentant au conseil général, en remplacement de M. Hamoir, décédé.

Voici le résumé officiel des procès-verbaux dressés par la police de Roubaix dans les journées du 31 mai au 4 juin :

Coups et blessures volontaires : 1. Dugoulet, Edouard, âgé de 22 ans, domestique demeurant, à Roubaix.

2^e Rassemblement, César, 24 ans, tisserand, né à Renaix demeurant à Roubaix.

Ivresse manifeste : 1^{er} Kesse-belk François, âgé de 52 ans, journalier, rue du Fort ; 2^e Calvère Louis, âgé de 18 ans, né à Valenciennes (Pas-de-Calais), domestique, demeurant rue de l'Épéule.

Insultes envers des agents de police

Hier matin, un convoi spécial a emporté 230 pèlerins du Nord et du Pas-de-Calais à Paray-le-Monial. Ils vont là, représentants de la région du Nord, demander au Cœur de Notre-Seigneur aide et protection pour l'Eglise et pour la France. Leur démarche est un acte de foi ; leur départ est un exemple qui sera suivi.

Déjà, en effet, nous apprenons que notre religieuse contrée prépare, pour le 20 juin, un second pèlerinage à Paray-le-Monial.

Voici la circulaire destinée à faire connaître ce second pèlerinage :

La France se souvient en fin de recommandations de Notre-Seigneur à la bienheureuse Marguerite-Marie, et, le 20 juin, jour de la fête du Sacré-Cœur, elle ira prier à l'endroit même où le divin Maître a fait ses miséricordieuses promesses.

Les deux femmes, les poings sur la hanche, l'œil en feu, s'adressaient des épithètes des plus mal sonnantes ; elles ne tardèrent pas à se prendre aux cheveux. La lutte dura depuis quelques minutes, lorsque la plus maltraitée court comme une furie à son domicile et revint armée d'un tison dont elle frappa de plusieurs coups à la tête, la femme Barbieux. Le garde-champêtre par sa présence, mit fin à cette lutte de laquelle il n'est sorti que plaies et bosses et un procès-verbal contre l'épouse Montson, du chef de coups et blessures.

Un brusque changement de température s'est opéré depuis quarante-huit heures. A un froid assez vif, a succédé une véritable chaleur tropicale. Depuis ce matin, le ciel était chargé d'électricité et la température faisait prévoir un orage. En effet, vers trois heures de l'après-midi, l'orage a éclaté avec une certaine violence ; pendant quelques minutes, les coups de tonnerre se sont succédés presque sans interruption.

Nous apprenons au dernier moment, que la foudre est entrée dans une des classes de l'école des Frères de St-Louis de Gonzague, rue de la Paix, par un vasistas entrouvert. Après avoir fait le tour de la salle, la foudre est sortie par la cheminée, qui a été détruite.

Un jeune élève a été légèrement brûlé à la main et le frère X..., a reçu une violente commotion. En sortant de la cheminée, le fluide a parcouru la cour de l'établissement religieux et a causé une vive émotion à un ouvrier charpentier occupé à travailler en cet endroit.

En somme il n'y a aucun accident à signaler.

Enfin des infirmités de la patrie et remplis de confiance en l'infinité du Sacré-Cœur, les Français ont eu l'âme à Paray-le-Monial. Ils s'agitent dans une même pensée de foi chrétienne et de patriotisme, pour vénérer le sanctuaire qui fut témoin de manifestations si consolantes, pour rendre hommage aux gloires du divin Cœur et l'implorer en faveur des intérêts du pays.

A leur tête se trouveront plus de cent députés. Représentants de la France, ils donneront à notre consécration au Sacré-Cœur le caractère national que les saintes révélations demandaient.

Ce sera le commencement de la réparation ; le Cœur de Notre-Seigneur ne tardera pas à être entièrement exaucé et notre patrie bien-aimée, régénérée par sa dévotion à l'adorable Cœur de Jésus, verra s'ouvrir devant elle une nouvelle ère de glorieuse prospérité.

Christiens et Français, les catholiques du Nord et du Pas-de-Calais s'associent avec empressement à cette solennelle démarche de la France.

Les pieux enfants de N.-D. de la Treille, de N.-D. de Boulogne, de N.-D. de Grâces, de N.-D. des Miracles, accourent à Paray-le-Monial pour prendre part aux grandes Rogations du pays. Ils se souviendront de ces paroles si pleines d'espérances que Jésus-Christ a dites à la France : « Je t'embrasse, Marie, à une autre de ses vénérables servantes :

« La France est toujours bien chère à mon divin Cœur, et elle lui sera consacrée... Je prépare à la France un déluge de grâces, lorsqu'elle sera consacrée à mon divin Cœur. Je prépare toutes choses ; la France sera consacrée à mon divin Cœur, et toute la terre se ressentira des bénédictions que je répandrai sur elle... »

Nous sommes donc sûrs d'être les interprètes de notre religieuse contrée en organisant, pour la région du Nord, un pèlerinage exclusivement composé d'hommes. Il partira de Lille, et rejoindra, à Paray-le-Monial, les pèlerins des autres contrées de la France.

Un cœur d'or renfermant les noms des pèlerins et de leurs paroisses sera porté, en 1880, au sanctuaire de Paray-le-Monial. Conformément aux désirs du Souverain Pontife, les pèlerins recevront un insigne. Ce sera un Sacré-Cœur appliqué sur une croix.

Le départ de Lille aura lieu le jeudi 19, à 8 h. 55 du matin. (On espère obtenir, pour les personnes qui en feront la demande, un second départ, à 12 h. 55, par le train express, pour les 2^e classes.) Un train spécial, partant de Paris à 9 h. du soir, amènera les pèlerins à Paray, le vendredi, à 7 h. 40 du matin.

Le retour de Paray s'effectuera le vendredi 26, à 7 h. 15 du soir. On arrivera le lendemain, à 6 h. 1 (2 à Paris, pour en repartir à 10 h., de manière à être rentré à Lille le samedi, à 5 h. 14.)

Les prix des places de Paris à Paray, aller et retour, sont : En premières, 47 fr. 80 ; en secondes, 35 fr. 50 ; en troisième, 26 fr. 20. Et de Lille à Paris, aller et retour : En seconde, 24 fr. 35 ; en troisième, 18 fr. 15.

Les pèlerins ne seront pas obligés de prendre les mêmes places de Paris à Paray que de Lille à Paris.

Pour tous renseignements, s'adresser à Lille, rue de la Barre, 29 où l'on recevra les adhésions jusqu'au 15 juin inclusivement.

On nous écrit d'Orchies, en date de dimanche :

Les journées d'un temps chaud et court que nous avons eues sont, d'après l'opinion de nos cultivateurs, très-favorables à la végétation ; le froid est revenu comme précédemment et son action se manifeste sur les jeunes plantations de betteraves qui font vraiment peu de progrès dans nos campagnes.

La levée de la plante n'a pas été mauvaise mais son développement est enrayé par le froid. Elle se dessèche ou devient la proie des insectes ; dans ces conditions, nos cultivateurs procèdent à de nombreux renseignements.

L'année dernière, à la même époque, il ne faisait pas plus beau que maintenant et nos fermiers se plaignaient déjà de l'humidité d'une année pluvieuse, mais la betterave avait une avance, ce qu'on ne constate point aujourd'hui, et il est à craindre que le retard d'environ trois semaines qu'elle subit ne puisse être regagné et se traduire par une maturation tardive ou une diminution de rendement.

Les binages sont commencés sur plusieurs points de notre canton, mais les bras sont d'une rareté désespérante, ce qui constitue une situation sérieuse à laquelle il n'est pas aisé de porter remède, il faudra que nos cultivateurs appellent par un moyen régulier quelconque, les bras qui manquent et multiplier aussi l'emploi des machines dans nos champs.

On nous écrit de Busigny : Les planteurs de houblons sont inquiets à cause du mauvais temps ; il paraît cependant que les plantations n'ont pas encore sérieusement souffert. Les apparences sont assez satisfaisantes ; à Bailleul et à Boussies les plantes sont en partie dévorées par les vers blancs et par la vermine.

Au dernier marché de Poperinghe, le houblon a été vendu de 95 à 100 les 50 kilog. On prétend que les gelées des 25, 26 et 27 avril ont fait du mal aux jeunes plantes en Belgique et en Angleterre, mais ce mal, nous écrit-on, ne saurait être sérieux et une température douce peut réparer tout cela.

Etat-civil de Roubaix. PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 1^{er} JUIN. — Adolphe Tabary, 28 ans, journalier, et Elise Deweer, 23 ans, journalière. — Edouard Petit, 45 ans, tisserand, et Henriette Lepert, 44 ans, ménagère. — Casimir Denise, 31 ans, tisserand, et Clémentine Hayette, 20 ans, tisserande. — Armand Gooris, 24 ans, tisserand, et Eudoxie Higon, 21 ans, tisserande. — Silvain Demeestere, 27 ans, maréchal ferrailleur, et Jeanne Van Goethem, 24 ans, lingère. — Casimir Lemaitre, 22 ans, bûcheron.

Enfin des infirmités de la patrie et remplis de confiance en l'infinité du Sacré-Cœur, les Français ont eu l'âme à Paray-le-Monial. Ils s'agitent dans une même pensée de foi chrétienne et de patriotisme, pour vénérer le sanctuaire qui fut témoin de manifestations si consolantes, pour rendre hommage aux gloires du divin Cœur et l'implorer en faveur des intérêts du pays.

A leur tête se trouveront plus de cent députés. Représentants de la France, ils donneront à notre consécration au Sacré-Cœur le caractère national que les saintes révélations demandaient.

Ce sera le commencement de la réparation ; le Cœur de Notre-Seigneur ne tardera pas à être entièrement exaucé et notre patrie bien-aimée, régénérée par sa dévotion à l'adorable Cœur de Jésus, verra s'ouvrir devant elle une nouvelle ère de glorieuse prospérité.

Christiens et Français, les catholiques du Nord et du Pas-de-Calais s'associent avec empressement à cette solennelle démarche de la France.

Les pieux enfants de N.-D. de la Treille, de N.-D. de Boulogne, de N.-D. de Grâces, de N.-D. des Miracles, accourent à Paray-le-Monial pour prendre part aux grandes Rogations du pays. Ils se souviendront de ces paroles si pleines d'espérances que Jésus-Christ a dites à la France : « Je t'embrasse, Marie, à une autre de ses vénérables servantes :

« La France est toujours bien chère à mon divin Cœur, et elle lui sera consacrée... Je prépare à la France un déluge de grâces, lorsqu'elle sera consacrée à mon divin Cœur, et toute la terre se ressentira des bénédictions que je répandrai sur elle... »

Nous sommes donc sûrs d'être les interprètes de notre religieuse contrée en organisant, pour la région du Nord, un pèlerinage exclusivement composé d'hommes. Il partira de Lille, et rejoindra, à Paray-le-Monial, les pèlerins des autres contrées de la France.

Un cœur d'or renfermant les noms des pèlerins et de leurs paroisses sera porté, en 1880, au sanctuaire de Paray-le-Monial. Conformément aux désirs du Souverain Pontife, les pèlerins recevront un insigne. Ce sera un Sacré-Cœur appliqué sur une croix.

Le départ de Lille aura lieu le jeudi 19, à 8 h. 55 du matin. (On espère obtenir, pour les personnes qui en feront la demande, un second départ, à 12 h. 55, par le train express, pour les 2^e classes.) Un train spécial, partant de Paris à 9 h. du soir, amènera les pèlerins à Paray, le vendredi, à 7 h. 40 du matin.

Le retour de Paray s'effectuera le vendredi 26, à 7 h. 15 du soir. On arrivera le lendemain, à 6 h. 1 (2 à Paris, pour en repartir à 10 h., de manière à être rentré à Lille le samedi, à 5 h. 14.)

Les prix des places de Paris à Paray, aller et retour, sont : En premières, 47 fr. 80 ; en secondes, 35 fr. 50 ; en troisième, 26 fr. 20. Et de Lille à Paris, aller et retour : En seconde, 24 fr. 35 ; en troisième, 18 fr. 15.

Les pèlerins ne seront pas obligés de prendre les mêmes places de Paris à Paray que de Lille à Paris.

Pour tous renseignements, s'adresser à Lille, rue de la Barre, 29 où l'on recevra les adhésions jusqu'au 15 juin inclusivement.

Enfin des infirmités de la patrie et remplis de confiance en l'infinité du Sacré-Cœur, les Français ont eu l'âme à Paray-le-Monial. Ils s'agitent dans une même pensée de foi chrétienne et de patriotisme, pour vénérer le sanctuaire qui fut témoin de manifestations si consolantes, pour rendre hommage aux gloires du divin Cœur et l'implorer en faveur des intérêts du pays.

A leur tête se trouveront plus de cent députés. Représentants de la France, ils donneront à notre consécration au Sacré-Cœur le caractère national que les saintes révélations demandaient.

Ce sera le commencement de la réparation ; le Cœur de Notre-Seigneur ne tardera pas à être entièrement exaucé et notre patrie bien-aimée, régénérée par sa dévotion à l'adorable Cœur de Jésus, verra s'ouvrir devant elle une nouvelle ère de glorieuse prospérité.

Christiens et Français, les catholiques du Nord et du Pas-de-Calais s'associent avec empressement à cette solennelle démarche de la France.

Les pieux enfants de N.-D. de la Treille, de N.-D. de Boulogne, de N.-D. de Grâces, de N.-D. des Miracles, accourent à Paray-le-Monial pour prendre part aux grandes Rogations du pays. Ils se souviendront de ces paroles si pleines d'espérances que Jésus-Christ a dites à la France : « Je t'embrasse, Marie, à une autre de ses vénérables servantes :

« La France est toujours bien chère à mon divin Cœur, et elle lui sera consacrée... Je prépare à la France un déluge de grâces, lorsqu'elle sera consacrée à mon divin Cœur. Je prépare toutes choses ; la France sera consacrée à mon divin Cœur, et toute la terre se ressentira des bénédictions que je répandrai sur elle... »

Nous sommes donc sûrs d'être les interprètes de notre religieuse contrée en organisant, pour la région du Nord, un pèlerinage exclusivement composé d'hommes. Il partira de Lille, et rejoindra, à Paray-le-Monial, les pèlerins des autres contrées de la France.

Un cœur d'or renfermant les noms des pèlerins et de leurs paroisses sera porté, en 1880, au sanctuaire de Paray-le-Monial. Conformément aux désirs du Souverain Pontife, les pèlerins recevront un insigne. Ce sera un Sacré-Cœur appliqué sur une croix.

Le départ de Lille aura lieu le jeudi 19, à 8 h. 55 du matin. (On espère obtenir, pour les personnes qui en feront la demande, un second départ, à 12 h. 55, par le train express, pour les 2^e classes.) Un train spécial, partant de Paris à 9 h. du soir, amènera les pèlerins à Paray, le vendredi, à 7 h. 40 du matin.

Le retour de Paray s'effectuera le vendredi 26, à 7 h. 15 du soir. On arrivera le lendemain, à 6 h. 1 (2 à Paris, pour en repartir à 10 h., de manière à être rentré à Lille le samedi, à 5 h. 14.)

Les prix des places de Paris à Paray, aller et retour, sont : En premières, 47 fr. 80 ; en secondes, 35 fr. 50 ; en troisième, 26 fr. 20. Et de Lille à Paris, aller et retour : En seconde, 24 fr. 35 ; en troisième, 18 fr. 15.

Les pèlerins ne seront pas obligés de prendre les mêmes places de Paris à Paray que de Lille à Paris.

Pour tous renseignements, s'adresser à Lille, rue de la Barre, 29 où l'on recevra les adhésions jusqu'au 15 juin inclusivement.

On nous écrit d'Orchies, en date de dimanche :

Les journées d'un temps chaud et court que nous avons eues sont, d'après l'opinion de nos cultivateurs, très-favorables à la végétation ; le froid est revenu comme précédemment et son action se manifeste sur les jeunes plantations de betteraves qui font vraiment peu de progrès dans nos campagnes.

La levée de la plante n'a pas été mauvaise mais son développement est enrayé par le froid. Elle se dessèche ou devient la proie des insectes ; dans ces conditions, nos cultivateurs procèdent à de nombreux renseignements.

L'année dernière, à la même époque, il ne faisait pas plus beau que maintenant et nos fermiers se plaignaient déjà de l'humidité d'une année pluvieuse, mais la betterave avait une avance, ce qu'on ne constate point aujourd'hui, et il est à craindre que le retard d'environ trois semaines qu'elle subit ne puisse être regagné et se traduire par une maturation tardive ou une diminution de rendement.

Les binages sont commencés sur plusieurs points de notre canton, mais les bras sont d'une rareté désespérante, ce qui constitue une situation sérieuse à laquelle il n'est pas aisé de porter remède, il faudra que nos cultivateurs appellent par un moyen régulier quelconque, les bras qui manquent et multiplier aussi l'emploi des machines dans nos champs.

On nous écrit de Busigny : Les planteurs de houblons sont inquiets à cause du mauvais temps ; il paraît cependant que les plantations n'ont pas encore sérieusement souffert. Les apparences sont assez satisfaisantes ; à Bailleul et à Boussies les plantes sont en partie dévorées par les vers blancs et par la vermine.

Au dernier marché de Poperinghe, le houblon a été vendu de 95 à 100 les 50 kilog. On prétend que les gelées des 25, 26 et 27 avril ont fait du mal aux jeunes plantes en Belgique et en Angleterre, mais ce mal, nous écrit-on, ne saurait être sérieux et une température douce peut réparer tout cela.

Etat-civil de Roubaix. PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 1^{er} JUIN. — Adolphe Tabary, 28 ans, journalier, et Elise Deweer, 23 ans, journalière. — Edouard Petit, 45 ans, tisserand, et Henriette Lepert, 44 ans, ménagère. — Casimir Denise, 31 ans, tisserand, et Clémentine Hayette, 20 ans, tisserande. — Armand Gooris, 24 ans, tisserand, et Eudoxie Higon, 21 ans, tisserande. — Silvain Demeestere, 27 ans, maréchal ferrailleur, et Jeanne Van Goethem, 24 ans, lingère. — Casimir Lemaitre, 22 ans, bûcheron.

Enfin des infirmités de la patrie et remplis de confiance en l'infinité du Sacré-Cœur, les Français ont eu l'âme à Paray-le-Monial. Ils s'agitent dans une même pensée de foi chrétienne et de patriotisme, pour vénérer le sanctuaire qui fut témoin de manifestations si consolantes, pour rendre hommage aux gloires du divin Cœur et l'implorer en faveur des intérêts du pays.

A leur tête se trouveront plus de cent députés. Représentants de la France, ils donneront à notre consécration au Sacré-Cœur le caractère national que les saintes révélations demandaient.

Ce sera le commencement de la réparation ; le Cœur de Notre-Seigneur ne tardera pas à être entièrement exaucé et notre patrie bien-aimée, régénérée par sa dévotion à l'adorable Cœur de Jésus, verra s'ouvrir devant elle une nouvelle ère de glorieuse prospérité.

Christiens et Français, les catholiques du Nord et du Pas-de-Calais s'associent avec empressement à cette solennelle démarche de la France.

Les pieux enfants de N.-D. de la Treille, de N.-D. de Boulogne, de N.-D. de Grâces, de N.-D. des Miracles, accourent à Paray-le-Monial pour prendre part aux grandes Rogations du pays. Ils se souviendront de ces paroles si pleines d'espérances que Jésus-Christ a dites à la France : « Je t'embrasse, Marie, à une autre de ses vénérables servantes :

« La France est toujours bien chère à mon divin Cœur, et elle lui sera consacrée... Je prépare à la France un déluge de grâces, lorsqu'elle sera consacrée à mon divin Cœur, et toute la terre se ressentira des bénédictions que je répandrai sur elle... »

Nous sommes donc sûrs d'être les interprètes de notre religieuse contrée en organisant, pour la région du Nord, un pèlerinage exclusivement composé d'hommes. Il partira de Lille, et rejoindra, à Paray-le-Monial, les pèlerins des autres contrées de la France.

Un cœur d'or renfermant les noms des pèlerins et de leurs paroisses sera porté, en 1880, au sanctuaire de Paray-le-Monial. Conformément aux désirs du Souverain Pontife, les pèlerins recevront un insigne. Ce sera un Sacré-Cœur appliqué sur une croix.

Le départ de Lille aura lieu le jeudi 19, à 8 h. 55 du matin. (On espère obtenir, pour les personnes qui en feront la demande, un second départ, à 12 h. 55, par le train express, pour les 2^e classes.) Un train spécial, partant de Paris à 9 h. du soir, amènera les pèlerins à Paray, le vendredi, à 7 h. 40 du matin.

Le retour de Paray s'effectuera le vendredi 26, à 7 h. 15 du soir. On arrivera le lendemain, à 6 h. 1 (2 à Paris, pour en repartir à 10 h., de manière à être rentré à Lille le samedi, à 5 h. 14.)

Les prix des places de Paris à Paray, aller et retour, sont : En premières, 47 fr. 80 ; en secondes, 35 fr. 50 ; en troisième, 26 fr. 20. Et de Lille à Paris, aller et retour : En seconde, 24 fr. 35 ; en troisième, 18 fr. 15.

Les pèlerins ne seront pas obligés de prendre les mêmes places de Paris à Paray que de Lille à Paris.

Pour tous renseignements, s'adresser à Lille, rue de la Barre, 29 où l'on recevra les adhésions jusqu'au 15 juin inclusivement.

On nous écrit d'Orchies, en date de dimanche :

Les journées d'un temps chaud et court que nous avons eues sont, d'après l'opinion de nos cultivateurs, très-favorables à la végétation ; le froid est revenu comme précédemment et son action se manifeste sur les jeunes plantations de betteraves qui font vraiment peu de progrès dans nos campagnes.

La levée de la plante n'a pas été mauvaise mais son développement est enrayé par le froid. Elle se dessèche ou devient la proie des insectes ; dans ces conditions, nos cultivateurs procèdent à de nombreux renseignements.

L'année dernière, à la même époque, il ne faisait pas plus beau que maintenant et nos fermiers se plaignaient déjà de l'humidité d'une année pluvieuse, mais la betterave avait une avance, ce qu'on ne constate point aujourd'hui, et il est à craindre que le retard d'environ trois semaines qu'elle subit ne puisse être regagné et se traduire par une maturation tardive ou une diminution de rendement.

Les binages sont commencés sur plusieurs points de notre canton, mais les bras sont d'une rareté désespérante, ce qui constitue une situation sérieuse à laquelle il n'est pas aisé de porter remède, il faudra que nos cultivateurs appellent par un moyen régulier quelconque, les bras qui manquent et multiplier aussi l'emploi des machines dans nos champs.

On nous écrit de Busigny : Les planteurs de houblons sont inquiets à cause du mauvais temps ; il paraît cependant que les plantations n'ont pas encore sérieusement souffert. Les apparences sont assez satisfaisantes ; à Bailleul et à Boussies les plantes sont en partie dévorées par les vers blancs et par la vermine.

Au dernier marché de Poperinghe, le houblon a été vendu de 95 à 100 les 50 kilog. On prétend que les gelées des 25, 26 et 27 avril ont fait du mal aux jeunes plantes en Belgique et en Angleterre, mais ce mal, nous écrit-on, ne saurait être sérieux et une température douce peut réparer tout cela.

Etat-civil de Roubaix. PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 1^{er} JUIN. — Adolphe Tabary, 28 ans, journalier, et Elise Deweer, 23 ans, journalière. — Edouard Petit, 45 ans, tisserand, et Henriette Lepert, 44 ans, ménagère. — Casimir Denise, 31 ans, tisserand, et Clémentine Hayette, 20 ans, tisserande. — Armand Gooris, 24 ans, tisserand, et Eudoxie Higon, 21 ans, tisserande. — Silvain Demeestere, 27 ans, maréchal ferrailleur, et Jeanne Van Goethem, 24 ans, lingère. — Casimir Lemaitre, 22 ans, bû